



HAL
open science

Devant le mémorial, derrière le paradoxe : réflexions sur les pratiques de visite au monument berlinois de la Shoah

Laurent Aucher

► **To cite this version:**

Laurent Aucher. Devant le mémorial, derrière le paradoxe : réflexions sur les pratiques de visite au monument berlinois de la Shoah. Géographie et cultures, 2018, Spatialités des mémoires, 105, pp.11-30. 10.4000/gc.6351 . hal-02147197

HAL Id: hal-02147197

<https://univ-orleans.hal.science/hal-02147197v1>

Submitted on 18 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Devant le mémorial, derrière le paradoxe

Réflexions sur les pratiques de visite au monument berlinois de la Shoah

In front of the memorial, behind the paradox:

thoughts about practices of visiting the Berliner memorial of Shoah

Laurent Aucher



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/gc/6351>

DOI : 10.4000/gc.6351

ISSN : 2267-6759

Éditeur

L'Harmattan

Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2018

Pagination : 11-30

ISBN : 978-2-343-15549-4

ISSN : 1165-0354

Ce document vous est fourni par Université d'Orléans



Référence électronique

Laurent Aucher, « Devant le mémorial, derrière le paradoxe », *Géographie et cultures* [En ligne], 105 | 2018, mis en ligne le 26 février 2019, consulté le 18 décembre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/gc/6351> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/gc.6351>

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Devant le mémorial, derrière le paradoxe

Réflexions sur les pratiques de visite au monument berlinois de la Shoah

In front of the memorial, behind the paradox:

thoughts about practices of visiting the Berliner memorial of Shoah

Laurent Aucher

NOTE DE L'AUTEUR

Ce texte est une version remaniée d'une conférence donnée le 18 mai 2017 au CERCIL-Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv à Orléans, dans le cadre de la Journée internationale des musées, sous le titre « Les lieux mémoriaux peuvent-ils raconter l'indicible ? L'exemple du Mémorial aux Juifs assassinés d'Europe de Berlin ».

L'imagination, une fois qu'elle a jeté son voile
sur une région, en laisse volontiers
se froncer les bords, les humeurs insaisissables.

Walter Benjamin, *Enfance berlinoise*,
Paris, Nadeau, 1988, p. 64.

- ¹ Lorsque, dans sa théorie de la mémoire (*Les Cadres sociaux de la mémoire*, 1925 ; *La Mémoire collective*, 1950), le sociologue français Maurice Halbwachs s'intéresse à la question des lieux, c'est pour montrer que l'espace matériel a valeur de « cadre social de la mémoire » ou que les vestiges du passé sont nécessaires à la fixation de la tradition chrétienne, si l'on préfère se référer à *La Topographie légendaire des évangiles en Terre sainte*, son étude empirique de la mémoire collective des lieux évangéliques parue en 1941. Dans cet ouvrage, Halbwachs utilise en effet les témoignages topographiques des pèlerins et des voyageurs sur les lieux saints pour affirmer, dans le prolongement des *Cadres sociaux*, que « la mémoire collective est essentiellement une reconstruction du passé, [...] [qui] adapte l'image des faits anciens aux croyances et aux besoins spirituels du présent » (Halbwachs, 1941, p. 9). Il développe ainsi l'idée que les

localisations des faits évangéliques¹, pratiquées pendant plusieurs siècles par les chrétiens dans les lieux désignés par la tradition, sont des constructions mémorielles, car elles consistent à inscrire dans l'espace matériel le souvenir de la présence du Christ, tel que ce souvenir est décrit dans les Évangiles, alors qu'il n'existe aucune trace tangible légitimant le caractère historiquement authentique de son passage dans les lieux concernés.

- 2 Ceci étant, si, avec Maurice Halbwachs, l'espace matériel est une condition du maintien de la tradition, en suivant d'autres perspectives, il peut également servir de véhicule aux systèmes artificiels de mémorisation (Yates, 1966), être assimilé à un élément de construction d'identité pour les survivants (Koselleck, 1979) ou bien encore s'apparenter à un vecteur idéologique de représentation du passé (Guillaume, 1990 ; Aucher, 2013 [a]).
- 3 Dans le cas présent, l'article reprend à son compte l'affirmation selon laquelle la spatialité constitue une des modalités essentielles de la subjectivation. Plus précisément, la spatialité doit être considérée dans un sens concret ou géographique (agencement topographique, infrastructures...), mais aussi sous son aspect social (interactions, usages...) et enfin dans sa dimension symbolique. La spatialité intervient dans la subjectivation, autrement dit dans le processus d'appropriation personnelle qui induit les comportements différenciés que l'on peut observer et classifier.
- 4 S'appuyant sur une enquête par observations des pratiques de visite réalisée à Berlin au Mémorial pour les Juifs assassinés d'Europe (« *Denkmal für die ermordeten Juden Europas* ») de Peter Eisenman, nous constaterons que l'espace mémorialisé induit en toute logique sur un plan corporel l'adoption des codes de la commémoration par de nombreux visiteurs, voire, chez certains d'entre eux, ceux du recueillement. Mais, paradoxalement, nous remarquerons aussi que très nombreuses sont les personnes à se comporter comme si l'espace du lieu de mémoire s'apparentait à un terrain de jeu : cette attitude étant particulièrement évidente pendant la saison touristique estivale. Nous verrons en fait que le cadre symbolique et matériel, sous l'effet en particulier du tourisme de masse mondialisé, participe largement à la formalisation de ce paradoxe.

Le cadre notionnel

« La notion de lieux de mémoire, écrit Joël Candau dans *Anthropologie de la mémoire*, est empruntée par Pierre Nora à Frances Yates qui l'avait elle-même formulée à partir de plusieurs traités consacrés à l'art de la mémoire entre l'Antiquité et le début du XVII^e siècle » (Candau, 2005, p. 153).

- 5 Dans *Les Lieux de mémoire*, projet de recherche sur la mémoire historique contemporaine composé de sept volumes parus sous sa direction entre 1984 et 1992, Nora donne à la notion de « lieu » deux définitions sensiblement différentes. Lorsque le projet initial est de procéder au repérage, à la typologie, à l'inventaire des lieux de la mémoire nationale française, la notion couvre l'ensemble des objets matériels, symboliques et fonctionnels dans lesquels s'incarne cette mémoire collective (Nora, 1984). Dès lors qu'il s'agit ensuite, par-delà sa réalité historique, d'envisager le lieu principalement dans sa dimension symbolique et patrimoniale, dès lors que l'identification interne du mémorial prend le pas sur son identification externe et que le projet vise surtout à la réalisation d'une histoire de France à partir de la mémoire, la notion revêt un caractère plus extensif (Nora, 1992 [a] & [b]). Le lieu de mémoire

désigne alors « toute unité significative, d'ordre matériel ou non matériel, dont la volonté des hommes ou le travail du temps [a] [...] fait un élément symbolique du patrimoine de la communauté nationale et, à la limite, de n'importe quelle communauté » (Nora, 2011, p. 159). Notons enfin que, quelle que soit leur définition, pour Nora, les lieux peuvent prendre n'importe quelle forme.

« Ce peut être de simples mémoriaux, les monuments aux morts, le Panthéon ou le nom des rues ; des monuments ou des sites, Versailles ou Lascaux. Ce peut être des cérémonies commémoratives, le sacre de Reims ou le 14-Juillet ; des emblèmes, comme le coq gaulois ou le drapeau tricolore ; ou des devises, à commencer par la principale, “Liberté, Égalité, Fraternité”. Ce peut être des hommes intensément incarnateurs, comme Descartes, ou des livres clés, comme la *Recherche du temps perdu*. Ce peut être des notions plus élaborées, comme “La droite et la gauche” ou “La génération” dans ce qu'elle a de spécifiquement français. La gamme des objets possibles est, en fait, infinie, et l'exhaustivité, par définition, impossible » (Nora, 2011, p. 161).

- 6 Dans une perspective qui intègre la dimension sociologique, la notion de lieu de mémoire, tel qu'elle est théorisée par Pierre Nora, amène cependant deux remarques. La première résulte du choix même opéré par Nora de « renverser le sens du mot pour en appeler de la mémoire des lieux aux vrais lieux de la mémoire » (1978, p. 401). L'inscription du passé dans les choses, au même titre que l'inscription du passé dans les êtres, est certes une forme de mémorisation. Pour marquer la différence de nature entre ces deux formes de mémorisation, Pierre Bourdieu dissocie « l'histoire à l'état objectif, c'est-à-dire l'histoire qui s'est accumulée à la longue du temps dans les choses, machines, bâtiments, monuments, livres, théories, coutumes, droit, etc. » de « l'histoire à l'état incorporé, devenue habitus » (1980, p. 6). Michel Verret, pour sa part, préfère parler de « passé mort » et de « passé vivant » (1984). Il reste que, d'un point de vue empirique, la seule mémoire qui soit vraiment observable est la mémoire individuelle (Aucher, 2013 [b], p. 19-20).
- 7 La deuxième remarque tient au fait que l'historien n'accorde pas vraiment d'importance au lien entre l'espace et la mémoire alors même que ce lien, sociologiquement, joue un rôle essentiel. Maurice Halbwachs avait ouvert la voie en consacrant au lien plusieurs passages des *Cadres* et de *Mémoire collective*, ainsi que son étude empirique des Lieux saints, *La Topographie*. Halbwachs considérait d'ailleurs l'espace comme l'un des trois principaux « cadres sociaux de la mémoire » avec le langage et le temps.
- 8 D'une façon générale, on l'aura compris, Nora privilégie une approche dont le point nodal est la mémoire collective. Selon la définition qui prévaut ici, le lieu de mémoire est envisagé dans ses différentes modalités, à la fois pratique et symbolique, mais également territoriale et interactionnelle. Le Mémorial aux Juifs assassinés d'Europe est un monument funéraire de type visible (par opposition au Monument invisible de Sarrebruck, ou Monument contre le racisme, de Jochen Gerz, inauguré en 1993) et pérenne (contrairement par exemple au dispositif photographique imaginé en 1991 par Shimon Attie dans l'ancien quartier juif de Berlin, le Scheunenviertel). Support de subjectivation, il est aussi le premier mémorial de la Shoah élevé en Allemagne avec le concours financier de l'État fédéral. Par là il constitue un élément exemplaire du patrimoine national ou, ce qui revient au même, un « haut lieu de condensation symbolique » (Debarbieux, 1995).

La construction du mémorial

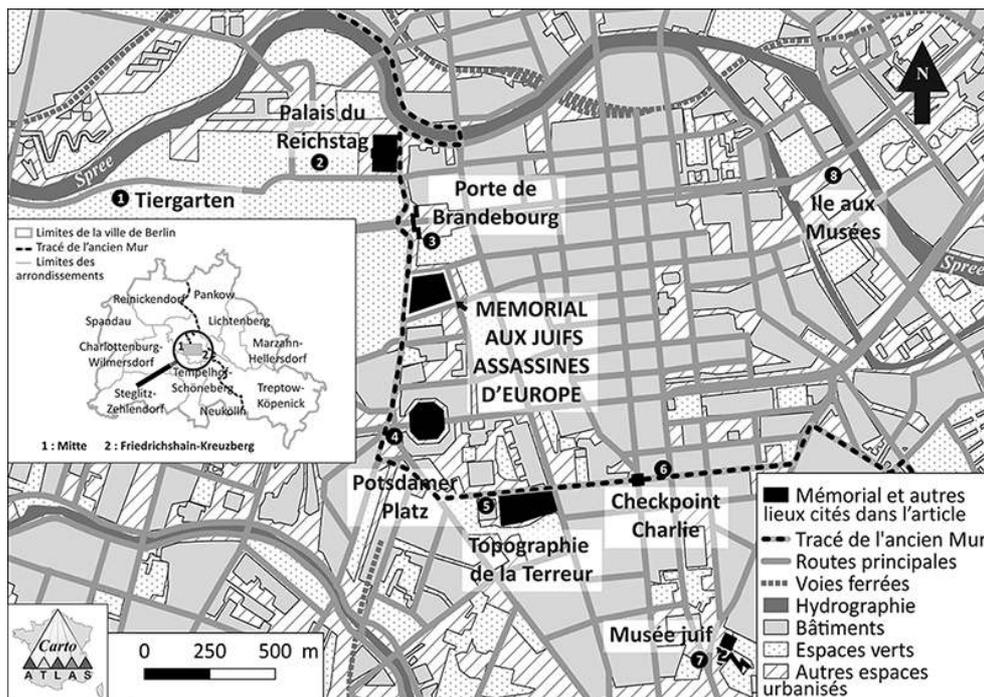
- 9 « Denkmal » : tel est le terme utilisé communément par les Allemands pour désigner le mémorial, un terme fortement connoté comme le rappelle Régine Robin dans *Berlin chantiers*.

« Pour penser la forme très particulière avec laquelle il convient de commémorer des événements traumatiques, les penseurs allemands ont distingué deux formes de monuments ou de statues : le *Denkmal*, qui est souvent du ressort de l'État, de la mémoire officielle commémore les hauts faits d'une nation ; et le *Mahnmal* qui fait allusion à un passé négatif, inassumable, ce que les États passent sous silence ou refoulent » (2001, p. 360).

- 10 La sociologue rappelle également que la construction du monument, situé entre la porte de Brandebourg et la Potsdamer Platz (figure 1), dans l'ancien jardin des Ministères devenu *no man's land* pendant la guerre froide, ne s'est pas faite sans difficulté.

« L'initiative en revient à un groupe de citoyens ayant à sa tête l'animatrice très connue de télévision Lea Rosh et l'historien Eberhard Jäckel. Au départ, en 1988, l'idée était de faire édifier un mémorial dans le district où s'était établi le siège de la Gestapo qui n'était plus qu'un vaste terrain vague. On avait découvert ses chambres de torture et un premier circuit permettait aux visiteurs de se rendre compte de l'horreur du lieu : "Topographie des terreur", en attendant de savoir s'il y aurait un musée. La chute du Mur remet le problème au-devant de la scène, d'autant plus que le lieu envisagé n'était plus un "bout du monde", mais se trouvait en plein centre du nouveau Berlin, à proximité de la Potsdamer Platz qui allait devenir un mini-Manhattan » (2001, p. 379).

Figure 1 – Localisation du Mémorial pour les Juifs assassinés d'Europe



(Conception et réalisation : Christophe Giraud, Carto.Atlas, 2018)

- 11 Politiquement, le projet de construction de mémorial trouve un écho favorable en la personne du chancelier Helmut Kohl². Ce soutien permet l'organisation en 1995 d'un premier concours d'architecture. Mais les projets soumis au jury ne donnent pas pleinement satisfaction. Aussi procède-t-on en 1997 à l'organisation d'un second concours. Celui-ci s'appuie sur une nouvelle procédure : seules les neuf équipes arrivées finalistes deux ans plus tôt ainsi qu'une vingtaine d'architectes et d'artistes sont invités à y participer. Quatre projets de type « contre-monument » sont retenus, notamment celui de l'architecte Peter Eisenman et du sculpteur Richard Serra. L'année suivante, alors que le jury demande à ces derniers de procéder à des modifications (nombre et hauteur des stèles), Serra se retire du projet. Eisenman, lui, maintient sa participation. Il propose un projet modifié et remporte le concours. En 1999, le Parlement vote la construction du mémorial. L'édification commence en 2003. Deux années de travaux sont nécessaires avant son inauguration officielle au public le 12 mai 2005. Quelque temps après, malgré un scepticisme initial largement partagé, le monument berlinois finira « par emporter l'adhésion de ses détracteurs et du public » (Huysen, 2011, p. 154).
- 12 Cette « adhésion » tient probablement pour beaucoup à la configuration même du lieu de mémoire et à son esthétique d'inspiration déconstructiviste : ensemble de deux mille sept cent onze stèles de béton d'inégale hauteur disposées de manière rectiligne et uniforme, sans espace central, sur un terrain concave de 19 000 m² (figure 2).

Figure 2 – Vue d'ensemble du champ de stèles



(Photographie : Marko Priske, Fondation Mémorial aux Juifs assassinés d'Europe)

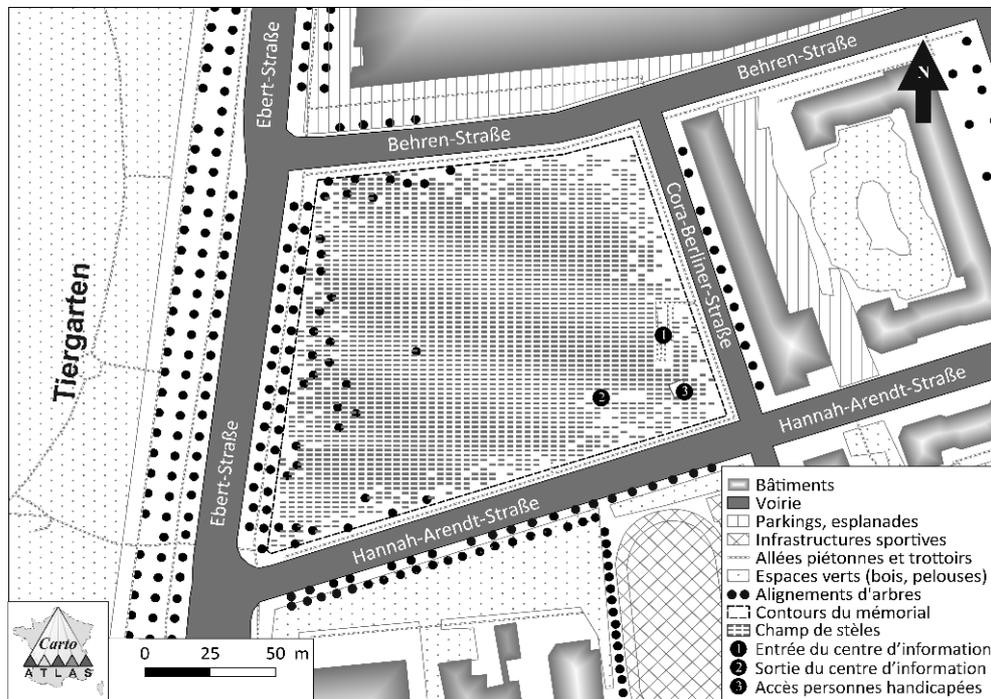
- 13 Le monument est une métaphore d'un champ de pierres tombales. Pour certains, il est censé évoquer l'ancien cimetière juif de Prague, pour d'autres, il renvoie au cimetière juif du mont des Oliviers à Jérusalem. Si le nom du mémorial est on ne peut plus clair quant aux individus commémorés, il n'en reste pas moins que le champ de stèles est un espace indifférencié pouvant renvoyer autant aux victimes qu'à leurs bourreaux. Au

demeurant, l'objectif recherché par l'architecte est ailleurs : dénoncer le caractère déshumanisant de toute rationalisation poussée à son paroxysme.

« Le projet suggère que quand un système supposément rationnel et ordonné devient trop grand et disproportionné par rapport à son objectif original, celui-ci perd le contact avec la raison humaine. Il commence alors à révéler ses dérèglements internes et le chaos potentiel présent dans tous les systèmes prétendument fondés sur l'ordre ; c'est l'idée comme quoi tous les systèmes fermés et fondés sur un ordre fermé sont condamnés à l'échec » (Eisenman, cité in Sion, 2013, p. 282).

- 14 Le mémorial est librement accessible au public toute l'année, 24 heures sur 24. Le centre d'information, quant à lui, dont le point d'accès est situé sur la partie sud-est du champ de stèles, à l'angle de la Cora-Berliner-Strasse et de la Hannah-Arendt-Strasse (figure 3), il est gratuit, mais limité en termes d'horaires d'ouverture³. Localisé au sous-sol, il a été conçu par Dagmar von Wilcken et il est composé de plusieurs salles d'exposition et de documentation.

Figure 3 – Plan du Mémorial pour les Juifs assassinés d'Europe



(Conception et réalisation : Christophe Giraud, Carto.Atlas, 2018)

Les fonctions du mémorial

- 15 Si, comme nous l'envisageons ici, le lieu de mémoire est un support de subjectivation, il importe bien sûr, avant de continuer, d'identifier les principales fonctions du mémorial.
- 16 D'abord, évidemment, la fonction commémorative. Le Mémorial aux Juifs assassinés d'Europe, par définition, est un monument funéraire ou, pour être plus précis encore, un « monument aux morts ». Les monuments aux morts répondent en effet généralement à deux critères. D'initiative et de portée collective, ils se singularisent

aussi par leur double registre mnémorique : l'hommage aux disparus et le devoir du souvenir. Ceux érigés dans les communes françaises au lendemain de la Première Guerre mondiale l'ont été pour honorer et glorifier, selon la formule officielle, la mémoire des « morts pour la France ». La construction du mémorial berlinois, dont on a vu précédemment qu'elle résulte d'une mobilisation à la fois citoyenne et institutionnelle, l'a été pour célébrer le souvenir des victimes juives de la Shoah.

- 17 La fonction normative, ensuite. La construction en France des milliers de monuments aux morts après la guerre de 1914-1918 n'a pas simplement permis la perpétuation d'une mémoire victimaire. Elle a aussi participé d'une certaine forme de normalisation, identitaire bien sûr (Koselleck, 1997), morale ensuite : la nature des monuments délimitant, comme l'a montré l'historien Antoine Prost (1984), des lignes de partage très nettes sur un plan idéologique entre les différentes communes françaises. Pour sa part, s'intéressant plus spécifiquement aux monuments à la mémoire de la Shoah, James Young remarque :

« La matrice génératrice des monuments d'une nation met en intrigue événements ennoblissants et victoires sur la barbarie. Elle rappelle le martyre de ceux qui ont donné leur vie dans la lutte pour l'existence nationale, ceux qui, dans les refrains du martyrologe, sont morts pour que vive la patrie. Parce qu'ils prennent la forme et le sens idéalisés assignés par l'État à cette époque, les monuments commémoratifs tendent à matérialiser des interprétations historiques particulières. Ils se présentent comme des phénomènes naturels voire comme des affleurements géologiques dans le paysage national. Avec le temps, cette mémoire idéalisée devient, sous le regard, aussi naturelle que le paysage où se trouve le mémorial. De fait, si les mémoriaux fonctionnaient autrement, ils remettraient en question les fondements mêmes de la légitimité nationale, du droit en apparence naturel de l'État à exister » (1993, p. 733).

- 18 L'édification du Mémorial aux Juifs assassinés d'Europe participe donc d'une certaine forme de normalisation et elle trouve son origine dans un contexte particulier. En premier lieu, celui de la réunification allemande. En second lieu, celui de la disparition, dans le renouvellement des générations, des derniers témoins vivants. S'il existe à Berlin nombre de mémoriaux relatifs à l'extermination des Juifs, ceux-ci pouvant prendre des formes très diverses (monuments pérennes et installations éphémères), le projet de Peter Eisenman n'en revêt pas moins un caractère emblématique. En raison du fait qu'il a été le premier mémorial de la Shoah élevé en Allemagne avec le soutien de l'État fédéral, en raison aussi de ses dimensions et de la place – nous le verrons plus loin – qu'il occupe dans le tissu urbain, il sonne en effet comme une réponse affirmée de lutte contre l'oubli. Par ailleurs, il témoigne de la volonté d'un pays d'assumer la part sombre de son histoire. Dans les deux cas, la construction de ce monument a été l'occasion pour l'Allemagne nouvellement issue de la réunification de donner à ses partenaires, en particulier européens, un gage de légitimité et de respectabilité.
- 19 Troisième fonction : la fonction référentielle. Si le dispositif architectural élaboré par Eisenman est un lieu de mémoire, il n'est pas à proprement parler un lieu d'histoire. Ainsi se différencie-t-il d'Auschwitz-Birkenau, pour prendre un des symboles les plus emblématiques de la Solution finale, dans la mesure où le camp de concentration et d'extermination constitue une trace matérielle, palpable, tangible, de l'événement, alors que lui n'en est qu'une traduction, qu'une formalisation, qu'une figuration. Par là, il ne fait pas *stricto sensu* fonction de preuve, mais plutôt de rappel historique.
- 20 Cette fonction référentielle en appelle une autre, induite par la présence du centre d'information : la fonction pédagogique. On se souvient que le mémorial est constitué

de deux composantes. D'une part, un champ de stèles, occupant toute la superficie du site en surface, et, d'autre part, un centre informationnel, accueillant au sous-sol, sur un espace moindre, les personnes désireuses d'approfondir leur connaissance des victimes du génocide. Peter Eisenman était opposé à la construction d'un centre d'information, considérant que « son rôle informatif allait [...] à l'encontre de l'effet voulu pour le mémorial lui-même, c'est-à-dire une interprétation ouverte » (Sturken, 2013, p. 305). Il ressort que la place occupée par le centre, sa localisation ainsi que son accès limité en termes d'ouverture, amenuisent d'autant la possibilité pour le monument de remplir une mission de médiation éducative. En cela, il se différencie des deux autres principales institutions du centre de Berlin qui ont choisi de privilégier dans leur entièreté une approche didactique et réflexive de la Shoah : le Musée juif, dessiné par l'architecte étasunien Daniel Libeskind, et le centre documentaire « La Topographie de la terreur », localisé à l'emplacement même où se trouvaient au moment du Reich les quartiers généraux de la Gestapo, de la SS et de la Sûreté d'État. D'une façon générale, la prise en compte de la dimension pédagogique dans les mémoriaux est relativement récente et elle est liée au développement du tourisme de masse. On peut pousser plus loin encore le raisonnement et remarquer qu'au prisme de la société de consommation, les mémoriaux ne sont pas que des lieux de mémoire. D'où, enfin, la fonction économique.

- 21 De toutes les grandes métropoles européennes, Berlin est celle qui cristallise le plus l'histoire du XX^e siècle, portant en elle comme aucune autre les stigmates de la Seconde Guerre mondiale et de la Guerre froide. Et alors même que l'expérience physique de la capitale allemande constitue autant d'occasions de se confronter aux ombres de ce passé récent, la lecture par exemple des « flâneries » de Walter Benjamin⁴ permet de mesurer ce que cette ville, en raison des destructions occasionnées pendant la guerre, de l'érection sur les ruines du III^e Reich d'un mur entre les deux Allemagnes, puis de sa chute en 1989, a subi de métamorphoses. Les traces laissées par les événements historiques ne sont pas simplement nombreuses, elles sont également diverses et variées, repérables dans les pleins de la matérialité (monuments patrimonialisés, mémoriaux, musées, etc.) et dans ses vides⁵. Elles concourent par ailleurs à faire de la métropole berlinoise une destination touristique de premier plan. Avec près d'un demi-million de visiteurs annuels, il va sans dire que le monument de Peter Eisenman participe évidemment à ce mouvement d'ensemble et à la dynamique économique qui le sous-tend.

Méthodologie d'enquête

- 22 Identifier les principales fonctions du Mémorial aux Juifs d'Europe assassinés, souligner en filigrane l'importance de ce type de monument pour maintenir dans les consciences la mémoire de la Shoah, était chose nécessaire. Mais si l'on considère qu'un individu n'est pas un réceptacle passif, il nous faut maintenant nous intéresser aux usages, aux manières dont les sujets sociaux se saisissent concrètement d'un lieu de mémoire, bref, aux formes pratiques d'appropriation.
- 23 L'enquête sur laquelle nous allons porter notre attention rend justement compte des pratiques de visite intervenues dans la partie la plus fréquentée du mémorial berlinois : le champ de stèles. Concrètement, elle se compose d'une série d'observations réalisée en juillet 2014 sur plusieurs jours, à différents moments de la journée et à différents

endroits du monument. En écho au texte de Georges Perec, *Tentative d'épuisement d'un lieu parisien* (1975), il s'agissait à chaque fois de noter depuis un emplacement situé à l'intérieur du mémorial, pendant une durée d'environ une heure, tout ce qui pouvait être vu et entendu. La méthode permet de repérer les différentes formes d'appropriation. Elle permet également de mettre en évidence les conditions, en particulier symboliques et matérielles, par lesquelles le dispositif architectural d'Eisenman, alors même que sa principale fonction est la commémoration, favorise très largement l'expression de comportements associés à la société de consommation. Il n'est pas inutile de préciser toutefois que cette dimension paradoxale est d'autant plus facile à saisir ici que la campagne d'observation s'est déroulée dans un contexte estival, c'est-à-dire favorable à la présence massive *in situ* de touristes.

- 24 Comme nous allons le voir, la saison d'été est en effet propice au tourisme de masse, le nombre favorisant bruit, agitation, effet d'entraînement, etc. La chaleur, le beau temps, les vacances sont associés à la détente, aux activités physiques et ludiques. Dans ce contexte, les visiteurs n'adoptent pas spontanément les attitudes légitimées dans ce lieu de mémoire (silence, immobilité, recueillement, etc.). La géographie du mémorial, par ailleurs, le banalise et en fait une étape parmi d'autres sur un trajet préétabli. L'observation reproduite dans l'encadré 1 nous servira d'exemple pour illustrer le phénomène.
- 25 Pour résumer, sur le plan méthodologique, le contexte d'observation amène à la prudence : s'il constitue l'un des points de cristallisation les plus criants du phénomène, il ne permet pas non plus de conclure à sa généralisation.

Encadré 1. Un exemple d'observation

Cette observation, dont nous ne citerons ici qu'un extrait, a été réalisée le 23 juillet de 19 h 30 à 20 h 30 à l'entrée nord-ouest du monument, plus précisément à l'angle de la Ebertstrasse et de la Behrenstrasse, point d'accès privilégié des visiteurs au site depuis la porte de Brandebourg et le Palais du Reichstag.

Être assis au milieu d'un groupe d'Asiatiques plus ou moins âgés sur l'une des premières stèles du mémorial, faisant face à l'ensemble du site, c'est-à-dire tournant le dos à la Ebertstrasse et laissant derrière elle le parc de Tiergarten. L'ambiance est joyeuse, bon enfant. Un jeune Asiatique prend en photographie un autre membre du groupe, tout aussi jeune que lui, avec un téléphone portable. La femme assise derrière moi me donne deux coups dans le dos involontairement. Elle s'excuse.

À environ dix mètres de là, un jeune couple. Elle prend la pose, lui la photographie. L'un et l'autre sont debout sur les stèles. L'homme se met à sauter de stèle en stèle. La femme lui dit quelque chose. Elle fait un geste de la main qui semble marquer la désapprobation. Lui est maintenant à cinq ou six mètres d'elle, situé en oblique pour être pris en photo. Il met sa main sur son bas-ventre. La jeune femme prend la photo. L'homme redescend de la stèle où il a été photographié, elle, de celle d'où elle l'a immortalisé. L'homme reprend son ascension parmi les stèles. Plusieurs photos sont encore prises.

À deux mètres de moi, deux femmes assises sur une stèle. L'une d'elles prend des photographies. Les deux femmes sont situées en oblique.

La jeune asiatique, qui m'avait involontairement donné les deux coups dans le dos, se lève avec les autres membres de son groupe. Je l'entends dire « Cheese » : celui-ci semble m'être adressé. Je me retourne. Elle redit « Cheese ». Je lui adresse alors à mon tour un sourire et un signe de la tête.

Beaucoup d'animation sur le site, beaucoup de bruits également. Entendre des cris d'enfants et d'adultes émanant indifféremment de toutes les parties du monument. Ceux qui émergent de la partie centrale paraissent d'autant plus puissants que, provenant des stèles les plus hautes, ils se nourrissent de leur propre écho. Entendre par ailleurs le bruit d'une canette de verre roulant sur le sol, le sifflement des oiseaux, le bruissement des feuilles dans les arbres et arbustes situés à proximité.

Quelques personnes autour de moi.

Au loin, un enfant saute parmi les stèles. À proximité de celui-ci, un homme l'imite, atteignant l'un des points culminants du mémorial. Effet de masse : l'homme est rejoint par d'autres visiteurs. Ils sont maintenant cinq. L'un d'eux est torse nu.

À gauche de moi, un couple. Lui prend des photos.

Si les bruits perdurent, remarquer l'absence de cris.

Plusieurs touristes sont agglutinés sur le principal point culminant du monument. Lors de mes observations préliminaires, j'avais noté que lorsque ce type de situation se présentait, rapidement, un gardien intervenait. Là, ce n'est pas le cas.

Les touristes sont maintenant nombreux à sauter de stèle en stèle, sans que personne n'intervienne. La scène se déroule dans le calme.

Passage à proximité de moi d'un groupe de francophones, probablement des parents avec leur jeune fille. L'homme s'aventure sur les stèles. La femme prend des photographies. Pendant que l'homme passe d'une stèle à l'autre, il est suivi par la jeune fille puis par la femme. En arrière-plan, une dizaine de personnes sont perchées sur les plus hautes stèles.

Derrière moi, un groupe de germanophones discutent en prenant des photos. À gauche, un jeune couple est assis sur une stèle. La femme manipule un téléphone, se photographiant avec à un moment donné.

Deux gardiens arrivent et réprimandent les touristes qui, au loin, sautent d'une stèle à l'autre. Un couple situé à ma hauteur, l'accent laissant penser qu'ils sont français, observe comme moi la scène. J'entends la femme, à propos des gardiens, demander à l'homme : « Mais qu'est-ce qu'ils disent ? » Lui : « Que c'est interdit ». Elle : « Mais on peut quand même s'y asseoir ? » Le couple de Français s'éloigne. Tous les touristes réprimandés par les gardiens sont redescendus. D'autres touristes arrivent. Le ballet sur les stèles reprend.

Amoncellement de nuages dans le ciel. Reflet du soleil dans les vitres des immeubles qui enserrent le site sur sa partie sud-est.

L'ordre symbolique dominant

- 26 Pour commencer, notons que si l'espace du mémorial est librement accessible au public, il n'en est pas moins réglementé. Une signalétique, discrète, précise en effet qu'il y est interdit de grimper sur les stèles, d'y faire du bruit, d'y fumer et d'y consommer des boissons alcoolisées. D'autres gestes, y compris rituels dans les commémorations traditionnelles (dépôts de cailloux, de fleurs, etc.), ne sont pas plus autorisés. Des gardiens, au nombre de deux lors de mes différentes observations, s'efforcent par ailleurs de faire respecter les consignes.
- 27 Notons ensuite que si le personnel de surveillance accepte que l'on s'assoie sur les premières stèles matérialisant l'entrée dans le mémorial, il en est autrement dès que l'on pénètre plus à l'intérieur. Le fait de s'y tenir debout, plus encore celui de courir d'une stèle à l'autre, fait l'objet de l'intervention expresse des gardiens lorsqu'ils sont présents. La majorité de ces interventions concernent justement des visiteurs en train de courir, le principal mode opératoire consistant alors à les réprimander à l'aide d'un sifflet. Dans tous les cas observés, l'effet est immédiat. Mais la médiation peut aussi prendre une dimension moins violente comme la discussion, lors de l'intervention de l'un des gardiens, qu'illustre l'extrait suivant.

Extrait du journal d'enquête

Le gardien est présentement à environ dix mètres de moi, en discussion avec plusieurs touristes. Pas très loin, dans son champ de vision, un enfant saute sur les stèles. Manifestement, l'enfant ne l'a pas vu. Le gardien le laisse faire. L'enfant rejoint un adulte situé sur la partie périphérique du mémorial. Le gardien vient à son tour les rejoindre. S'ensuit un échange avec eux.

- 28 Ainsi, l'espace du lieu de mémoire, loin d'être limité à la seule fonction commémorative, est celui dans lequel s'expriment des comportements hétérogènes, eux-mêmes soumis dans l'ordre symbolique à une division hiérarchisée. Autrement dit, il existe à l'intérieur du mémorial une ligne de partage entre ce qu'on appellera des « usages primaires » et des « usages secondaires ». Le syntagme d'« usages primaires » désigne ici les formes pratiques d'appropriation qui relèvent de la dimension mémorielle. Ces formes sont principalement associées aux conduites commémoratives et se cristallisent, sur un plan corporel, dans l'adoption par les visiteurs des codes du recueillement : comportement silencieux, attitude contemplative, gestuelle contenue, etc. Elles peuvent également être liées aux conduites éducatives. En témoigne lors de mes différentes observations la présence de groupes scolaires, et, avec elle, le travail de médiation effectué par leurs enseignants, le travail d'explication et de mise en perspective du phénomène génocidaire.

Extrait du journal d'enquête

Un groupe d'une dizaine de jeunes arrive calmement, dont deux en titubant. Ils sont accompagnés de trois adultes, deux hommes et une femme. Situés en retrait du groupe, deux jeunes fument leur cigarette. Un des trois adultes s'occupe du premier blessé à la jambe. L'adulte lui met un pansement. Le deuxième blessé s'avance pour être soigné à son tour. Le plus âgé des accompagnateurs demande aux jeunes de former un U. Il parle allemand, posément. Des gestes accompagnent ses propos. Les jeunes l'écoutent puis s'ensuit un échange durant quelques minutes. Au moment de

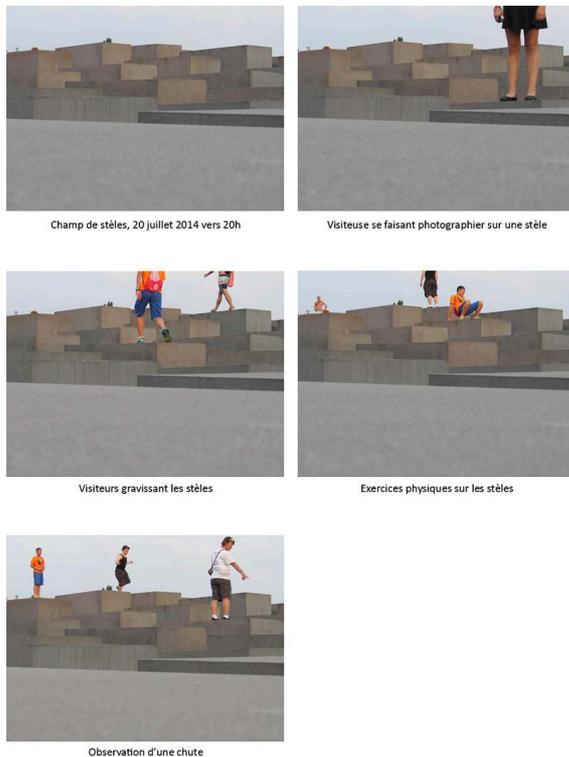
partir, je demande à l'adulte le plus âgé s'il s'agit bien d'étudiants. Il me dit que ce sont des lycéens allemands, lui est enseignant.

- 29 En considérant qu'il existe des usages primaires et que ceux-ci sont conformes à la principale fonction d'un mémorial, la commémoration, on peut alors parler d'« usages secondaires » pour désigner les autres formes concrètes d'appropriation, plus particulièrement celles qui se réfèrent à la dimension touristique (figure 4). Dans le cas extrême, sachant que je n'ai pas eu l'occasion d'en observer personnellement, on peut évidemment inclure dans cette catégorie des usages secondaires les pratiques à caractère antisémite. Pour s'en tenir aux seuls éléments observés dans l'enquête, nous pouvons remarquer que si dans l'espace du lieu de mémoire les usages primaires sont légitimes, il en est autrement des usages secondaires. Il en résulte que le contrôle opéré par les gardiens sur les « touristes » est variable selon la nature des transactions mobilisées et de leur degré de transgression.

Un espace paradoxal

- 30 L'espace du lieu de mémoire légitime les usages primaires par les moyens de contrôle que nous avons observés. On peut même considérer que ces règles contribuent à une ritualisation normative qui peut faire obstacle à l'appropriation individuelle. Par exemple, comme indiqué plus haut, le dépôt d'un objet, geste intime et symbolique, n'est pas autorisé. Brigitte Sion, dans « Le Mémorial de la Shoah à Berlin : échec et succès », décrit le besoin de certains visiteurs « de laisser une trace de leur passage » à l'intérieur de ce lieu où la disposition des stèles leur évoque un cimetière. « La présence d'objets associés au deuil et au souvenir, ainsi que la posture sombre et silencieuse de ces visiteurs identifient le champ des stèles comme mémorial. Cependant, les traces matérielles sont rapidement enlevées par le personnel d'intendance, comme si les stèles devaient être admirées comme œuvres d'art et non servir de lieu de mémoire » (Sion, 2013, p. 280).
- 31 L'espace du lieu de mémoire dont les propos de Brigitte Sion soulignent l'aspect paradoxal concourt aussi au développement des usages secondaires. Plus encore, notamment durant la période estivale, il favorise la relégation des usages primaires au second plan. De ce point de vue, la campagne réalisée en juillet 2014 permet de constater que le lien entre le Mémorial aux Juifs d'Europe assassinés et le milieu urbain qui l'environne y joue un rôle déterminant.

Figure 4 – Un exemple d’usages secondaires



(Photographies fournies par l’auteur)

- 32 Dans la cartographie des lieux touristiques berlinois, le mémorial occupe une place de premier choix. Il a été construit au sud-ouest du quartier de Mitte, lui-même situé historiquement – comme son nom l’indique – au centre de Berlin, un quartier dans lequel on trouve la porte de Brandebourg, la Potsdamer Platz et l’île des Musées ainsi que de très nombreux commerces, notamment des cafés et restaurants. Plus au sud du mémorial, dans le quartier de Kreuzberg, on trouve également d’autres « attractions », pour reprendre un terme souvent utilisé par les guides et brochures de voyage, en particulier la Topographie de la terreur, Checkpoint Charlie et le Musée juif. Ces différents lieux sont évidemment propices à l’organisation de « circuits », ce que certains comme Julie Hernandez (2008) nomment une « mise en tourisme ».
- 33 D’une façon générale, les touristes qui viennent visiter le champ de stèles s’y rendent en groupe, en passant d’un site à l’autre de manière indifférenciée et en s’arrêtant souvent dans les établissements de bouche et autres commerces de souvenirs implantés à proximité. Les plus proches sont d’ailleurs localisés dans l’une des rues attenantes au champ de stèles (Cora-Berliner-Strasse). De la sorte, le flux continu des touristes participe à la transformation de ce lieu de mémoire en lieu de loisir, en « bien de consommation » (Huyssen, 2011, p. 152). En l’état, seul le centre d’information, c’est-à-dire la partie la plus formalisée du mémorial, y échappe encore pour les raisons que l’on devine.
- 34 Une fois sur place, cette catégorie de visiteurs pratique généralement la photographie sans réserve. Avec ce constat que, conséquence du développement des nouvelles technologies, il ne s’agit pas tant dans la plupart des cas de photographier le mémorial que de se (faire) photographier dans le mémorial. Au demeurant, ces séances

photographiques peuvent donner lieu à des situations plus ou moins drôles, voire cocasses.

Extrait du journal d'enquête

À ma gauche, à environ sept mètres, un homme est assis sur une stèle en regardant un plan. En face, un visiteur observe un couple. La femme s'allonge sur une stèle. L'homme, dont on peut imaginer qu'il est son compagnon, se tient debout devant elle. Le visiteur continue à observer le couple. La femme s'engage alors dans un mouvement de torsion corporelle comme si elle participait à une séance de stretching. Impression d'être dans un club de gym. L'homme photographie la femme. La femme, elle, arbore maintenant un large sourire. Le visiteur prend en photo le couple à la dérobée. Lui aussi arbore un large sourire.

- 35 En dehors des séances photographiques, le phénomène s'observe aussi lorsque les touristes passent d'une stèle à l'autre, souvent en courant et au risque parfois de provoquer l'accident. C'est le cas également lorsque, à même le sol, ils arpentent les différentes allées du champ de stèles. Cette idée que l'espace du lieu de mémoire se confond avec un espace ludique, avec une aire de loisirs, est par ailleurs confortée par les autres comportements qui s'y déploient. Parmi ceux observés : se balader torse nu, manger une glace, fumer une cigarette, etc.
- 36 L'émergence des conduites ludiques est renforcée par la structure même du monument berlinois. En effet, il ne s'agit pas d'un monument aux morts au sens traditionnel (souvent statuaire avec inscription gravée, occupant une place symboliquement marquante dans l'espace public et propice à l'organisation de célébrations rituelles). Il s'agit au contraire d'un contre-monument. Les contours matériels et les limites symboliques y font défaut. Ils sont flous et vacants (absence de barrières matérialisant l'entrée dans le champ de stèles, de lieu central, de référence explicite à la Shoah, etc.), laissant aux visiteurs le choix d'opérer leur propre rapport au passé. L'absence de repères clairement identifiables, et, conséquemment, l'effet de mimétisme, lui-même renforcé par la mondialisation des échanges (méconnaissance des normes culturelles et langagières), incitent alors ces mêmes visiteurs à adopter les codes du jeu, du plaisir, du loisir. Le dispositif architectural d'Eisenman a été élaboré pour placer les individus dans une situation favorisant l'expérience de la perte, de l'oubli, de la disparition voire du vide. Il apparaît globalement que ce dispositif atteint son but. Mais eu égard aux comportements exprimés (cris, rires, courses-poursuites, etc.), il convient d'admettre aussi que le mémorial, dans l'immédiateté du moment vécu, sert amplement de vecteur à l'expression des réminiscences des jeux de l'enfance. Ce que l'architecte lui-même ne désavouerait sans doute pas.
- 37 En effet, l'intention du concepteur était d'abord de mettre le visiteur dans une situation d'instabilité : la déambulation dans cette « forêt » de stèles lui impose l'expérience ponctuelle et répétitive de sa propre disparition. En même temps, la présence physique des blocs le renvoie à l'ampleur écrasante de l'événement historique. C'est le jeu dialectique de ces deux expériences sensorielles qui, dans l'esprit de l'architecte, est censé donner au « contre-monument » sa dimension commémorative. Par ailleurs, Eisenman, comme le rappelle Brigitte Sion déjà citée, souhaitait une entière « liberté de comportement » (2013, p. 290), ce qui n'exclut pas que le lieu soit interprété comme espace de loisirs. Or, il est impossible d'y tolérer des « débordements irrespectueux ». Ce qui présuppose que le respect dû à ce lieu de mémoire est inscrit en chaque visiteur ou qu'une connaissance préalable de l'événement historique guide la visite. Pour Claire Paulian, « la réalisation d'Eisenman [...] revendique très clairement la prise en compte

de la responsabilité des spectateurs » (2005, p. 5), mais, pour nous, cette visée libérale et alternative est plutôt utopique compte tenu de la structure urbaine dans laquelle le monument est inséré et du contexte de tourisme de masse mondialisé.

Conclusion

- 38 Au final, l'enquête par observations menée dans le champ de stèles permet de montrer que les transactions opérées dans l'espace du lieu de mémoire ne sont pas réductibles aux seules fonctions commémorative et didactique. L'espace du lieu de mémoire, en effet, est celui dans lequel s'expriment des comportements différenciés, allant du recueillement au jeu en passant par des médiations éducatives. Des comportements qui, parfois, sont amenés à alterner et à se combiner.
- 39 Plus encore, l'espace mémorialisé est celui duquel sourdent des conduites paradoxales. Alors même qu'il incite à l'usage secondaire, le lieu, dans l'ordre symbolique, légitime l'usage primaire. En cela, le mémorial de la Shoah est l'espace d'un conflit de significations, au sens culturel du terme, d'une « saturation » pour parler comme Régine Robin (2003, p. 19), résultant pour partie de l'action du tourisme de masse mondialisé, et ayant pour conséquence de donner à ce lieu de mémoire des allures de non-lieu de la mémoire.
- 40 Un autre aspect de cette création architecturale pose question : l'œuvre allie la sobriété des formes rectilignes à la profusion des éléments, l'ensemble est d'une beauté indéniable qui retient l'attention et incite à l'attitude contemplative que l'on réserve à une œuvre d'art. Elle suscite une émotion esthétique. Peut-on dire, comme certains, que cette caractéristique contribue à détourner le monument de sa fonction première ? Plus largement, peut-on affirmer que le dispositif architectural de Peter Eisenman échoue dans sa fonction de commémoration ?
- 41 Malgré le paradoxe, l'enquête amène une réponse plus nuancée. Mais peut-être faudrait-il plus largement se questionner sur la notion de commémoration : qu'est-ce que commémorer ? Quelles attitudes adopter dans un lieu de mémoire ? En existe-t-il qui soient plus adaptées que d'autres ? Ainsi les postures comme celles du recueillement, de la contemplation et du silence sont-elles les seules recevables, les seules possibles, les seules acceptables pour valider la situation de commémoration ? « La mémoire transfigurée en rituel d'évocation de l'événement sauve de l'oubli, elle ne restitue pas le souvenir », écrit Laurence Podselver (1992, p. 494). De même faudrait-il peut-être aussi se demander : qu'est-ce que transmettre ? Le travail de conscientisation est-il plus opérant et est-il plus actif dans le temps lorsque de telles postures ont été mobilisées ?

BIBLIOGRAPHIE

- AUCHER Laurent, 2013 [a], « Espace matériel, espace mémoriel du groupe dominant », *Encyclo - Revue de l'École doctorale ED 382*, n° 3, p. 185-194. <<https://hal-univ-diderot.archives-ouvertes.fr/hal-00944216>>
- AUCHER Laurent, 2013 [b], *La mémoire ouvrière. Recherche sur la mémoire du collectif*, Paris, L'Harmattan, 254 p.
- BENJAMIN Walter, 1988 [1950], *Enfance berlinoise*, in Walter Benjamin, *Sens unique*, Paris, Nadeau, p. 27-135.
- BOURDIEU Pierre, 1980, « Le mort saisit le vif. Les relations entre l'histoire réifiée et l'histoire incorporée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 32-33, p. 3-14. <<https://doi.org/10.3406/arss.1980.2077>>
- CALLE Sophie, 1999, *Souvenirs de Berlin-Est*, Arles, Actes Sud, 68 p.
- CANDAU Joël, 2005, *Anthropologie de la mémoire*, Paris, Colin, 202 p.
- DEBARBIEUX Bernard, 1995, « Le lieu, le territoire et les trois figures de rhétorique », *Espace géographique*, tome 24, n° 2, p. 97-112. <https://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1995_num_24_2_3363>
- GUILLAUME Marc, 1990, « Invention et stratégies du patrimoine », in Henri-Pierre Jeudy (dir.), *Patrimoines en folie*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, p. 13-20.
- HALBWACHS Maurice, 1994 [1925], *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 374 p.
- HALBWACHS Maurice, 1941, *La topographie légendaire des évangiles en Terre sainte. Étude de mémoire collective*, Paris, PUF, 212 p.
- HALBWACHS Maurice, 1997 [1950], *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 304 p.
- HERNANDEZ Julie, 2008, « Le tourisme macabre à La Nouvelle-Orléans après Katrina : résilience et mémorialisation des espaces affectés par des catastrophes majeures », *Noroi*, n° 208, p. 61-73. <<http://journals.openedition.org/noroi/2208>>
- HESSEL Franz, 2012 [1929], *Promenades dans Berlin*, Paris, L'Herne, 304 p.
- HUYSSSEN Andreas, 2011, *La hantise de l'oubli. Essais sur les résurgences du passé*, Paris, Kimé, 168 p.
- KOSELLECK Reinhart, 1997 [1979], « Les monuments aux morts, lieux de fondation de l'identité des survivants », in Reinhart Koselleck, *L'expérience de l'histoire*, Paris, Seuil/Gallimard, p. 135-160.
- KRACAUER Siegfried, 2013 [1964], *Rues de Berlin et d'ailleurs*, Paris, Les Belles Lettres, 216 p.
- NORA Pierre, 1978, « Mémoire collective », in Jacques Le Goff (dir.), *La nouvelle histoire*, Paris, Retz/CEPL, p. 398-401.
- NORA Pierre, 1984, « Entre mémoire et histoire. La problématique des lieux », in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, tome 1, Paris, Gallimard, p. XV-XLII.
- NORA Pierre, 1992 [a], « Comment écrire l'histoire de France ? », in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, tome 3, vol. 1, Paris, Gallimard, p. 9-32.
- NORA Pierre, 1992 [b], « L'ère de la commémoration », in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, tome 3, vol. 3, Paris, Gallimard, p. 975-1012.

- NORA Pierre, 2011, *Présent, nation, mémoire*, Paris, Gallimard, 432 p.
- PAULIAN Claire, 2006, « La question de l'oubli dans le "Mémorial pour les Juifs d'Europe" de Berlin », *Interrogations ?*, n° 3. <<http://www.revue-interrogations.org/La-question-de-l-oubli-dans-le>>
- PEREC Georges, 1975, « Tentative d'épuisement d'un lieu parisien », *Cause commune*, n° 1, p. 59-108.
- PODSELYER Laurence, 1992, « La mémoire recomposée », in Mark Zborowski et Elisabeth Herzog, *Olam. Dans le shtetl d'Europe centrale avant la Shoah*, Paris, Plon, p. 494-497.
- PROST Antoine, 1984, « Les monuments aux morts. Culte républicain ? Culte civique ? Culte patriotique ? », in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, tome 1, Paris, Gallimard, p. 195-225.
- ROBIN Régine, 2001, *Berlin chantiers. Essai sur les passés fragiles*, Paris, Stock, 450 p.
- ROBIN Régine, 2003, *La mémoire saturée*, Paris, Stock, 540 p.
- SION Brigitte, 2013, « Le Mémorial de la Shoah à Berlin : échec et succès », in Denis Peschanski (dir.), *Mémoire et mémorialisation*, vol. 1, Paris, Hermann, p. 279-293.
- STURKEN Marita, 2013, « Le pèlerinage et le souvenir : le tourisme mémoriel », in Denis Peschanski (dir.), *Mémoire et mémorialisation*, vol. 1, Paris, Hermann, p. 295-310.
- VERRET Michel, 1984, « Mémoire ouvrière, mémoire communiste », *Revue française de science politique*, vol. 34, n° 3, p. 413-427. <https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1984_num_34_3_411287>
- YATES Frances A., 1975 [1966], *L'art de la mémoire*, Paris, Gallimard, 432 p.
- YOUNG James E., 1993, « Écrire le monument : site, mémoire, critique », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 48, n° 3, p. 729-743. <https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1993_num_48_3_279169>

NOTES

1. Maurice Halbwachs ne discute pas la véracité historique des faits évangéliques, mais leur localisation dans une spatialité donnée.
2. Le futur chancelier Gerhard Schröder, s'il y est encore défavorable à cette époque, se rangera par la suite à l'avis de son prédécesseur.
3. Le centre est ouvert, sauf exception, du mardi au dimanche, entre neuf et dix heures par jour selon les saisons.
4. Voir *Enfance berlinoise*, ensemble de textes publiés initialement au début des années 1930 dans divers journaux puis réunis une première fois sous la forme d'un ouvrage en 1950 par Theodor W. Adorno. Dans le même registre, voir également *Rues de Berlin et d'ailleurs* de Siegfried Kracauer (textes parus entre 1925 et 1932, publiés sous forme de livre en 1964) et *Promenades dans Berlin* de Franz Hessel (1929).
5. Sur la question spécifique des monuments manquants relatifs à l'ex-Allemagne de l'Est, voir Sophie Calle, *Souvenirs de Berlin-Est*, Arles, Actes Sud, 1999.

RÉSUMÉS

S'appuyant sur une enquête par observations des pratiques de visite réalisée à Berlin au Mémorial pour les Juifs assassinés d'Europe de Peter Eisenman, nous constaterons que l'espace mémorialisé induit sur un plan corporel, pour de nombreux visiteurs, l'adoption des codes de la commémoration, voire, chez certains d'entre eux, ceux du recueillement. Mais, paradoxalement, nous remarquerons aussi que très nombreuses sont les personnes à se comporter comme si l'espace du lieu de mémoire s'apparentait à un terrain de jeu. Nous verrons en fait que dans une logique de tourisme de masse mondialisé, la spatialité, parce qu'elle constitue une des modalités essentielles de la subjectivation, participe largement à l'effectuation de ce paradoxe.

Relying on an investigation based on observations achieved in Berlin at the Memorial of the murdered Jews in Europe realised by Peter Eisenman, we'll notice that the space dedicated to memory leads, on a physical plan, many visitors into adopting the practices of remembrance and even, for some of them, the codes of reverence. But, paradoxically, we'll also observe that large numbers of persons behave as if the area of memory was similar as a playground. In fact, we'll see that, in a logic of globalized mass tourism, because it constitutes one of the essential modalities of subjectivation, the spatiality participates widely in the effectuation of this paradox.

INDEX

Index géographique : Berlin, Allemagne

Keywords : Berlin, Memorial of Shoah, site, memory, use

Mots-clés : Berlin, Mémorial de la Shoah, lieu, mémoire, usage

AUTEUR

LAURENT AUCHER

Laboratoire CEDETE

Université d'Orléans

laurent.aucher@univ-orleans.fr